Programme des enseignements

Cours des humanités

ANNEE SCOLAIRE 2019 / 2020

ENSAI

École nationale
de la statistique
et de l'analyse
de l'information

TABLE DES MATIÈRES

I - INTRODUCTION 4
1 - PRESENTATION 4
2 - NOMS ET COORDONNEES DES PERMANENTS 4
II - ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS D'ANGLAIS 4
1 – GROUPES DE NIVEAU 5
2 - HORAIRES 5
3 - CONTENU ET ORGANISATION DES COURS 6
III – LE TOEIC 7
IV - ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS DE LANGUES OPTIONNELLES (LO) 7
1 – CONSTITUTION DES GROUPES 7
2 - TESTS DE NIVEAU 7
3 - HORAIRES DES COURS 7
4 - DIPLOMES 8
5 - FRANÇAIS LANGUE ETRANGERE (FLE) 8
V - NOTATION ET CONTROLE DES CONNAISSANCES 8
1 - NOTES 8
2 - CRITERES DE NOTATION EN LANGUES 8
3 - NORMES DE NOTATION 9
4 - DIFFUSION DES NOTES 9
5 - CONSULTATION DES COPIES D'EXAMEN 9
6 - COMMISSION DES ETUDES POUR LES LANGUES 9
7 - CAS PARTICULIERS 9
VI - INTERNATIONAL 10
1 - SCOLARITE A L'ETRANGER 10
2 - CV ET LETTRE DE MOTIVATION EN ANGLAIS ET EN AUTRES LANGUES ETRANGERES 10
VII - RENSEIGNEMENTS PRATIQUES 10
1 - BIBLIOTHEQUE DE L'ENSAI 10
2 - LIBRAIRIES, CENTRES CULTURELS ETRANGERS, BIBLIOTHEQUES ET CINEMAS 11

Welcome to ENSAI! We look forward to meeting and working with you all throughout the coming year.

We are here to help all of our students, so do not hesitate to stop by. We have an open-door policy, so that means you can pop in for advice, help, or anything else.

We will do our best to keep you informed, give you interesting and relevant courses, and help when we can. Remember that we have several *Moodle* pages that offer many resources to complement your language courses, including downloads, exercises, information and activities.

Work hard, challenge yourself, and take advantage of every opportunity you have as an ENSAI student!

Have a great year!

Todd DONAHUE & Emily BURMEISTER
Département des Humanités

I - Introduction

1 - Présentation

Le Département des Humanités est chargé d'organiser et d'encadrer l'enseignement de langues étrangères et des cours d'ouverture au sein de l'ENSAI avec l'assistance de la Scolarité.

L'anglais est obligatoire. Les élèves en 1ère et 2ème année doivent choisir 2 enseignements par année parmi les langues optionnelles (LO) ou les cours d'ouverture (CO).

Les langues proposées à titre optionnel sont l'allemand, le chinois, l'espagnol, le russe, l'italien et le japonais. L'inscription aux deux semestres est obligatoire.

Les cours d'ouverture visent à développer une culture générale et des compétences transversales, dites « soft skills », dans un domaine scientifique ou des sciences sociales non couverts à l'ENSAI ou à effectuer des travaux d'initiation dans un domaine artistique.

La Scolarité organise des cours (planning, réservation des salles et du matériel demandé, annulations, suivi des absences des élèves, aide avec la gestion des dossiers administratifs des vacataires).

2 - Noms et coordonnées des permanents

RESPONSABLE
TODD DONAHUE
COORDONNEES : BUREAU 187
02.99.05.32.44
Todd.donahue@ensai.fr

ADJOINTE AU RESPONSABLE
EMILY BURMEISTER
COORDONNEES : BUREAU 186
02.99.05.32.43
Emily.burmeister@ensai.fr

SCOLARITE 1A
CORINNE BARZIC
02.99.05.32.68
Corinne.barzic@ensai.fr

SCOLARITE 2A
AURELIE DUCHESNE
02.99.05.32.03
Aurelie.duchesne@ensai.fr

SCOLARITE 2A
AURELIE DUCHESNE
02.99.05.32.03
Aurelie.duchesne@ensai.fr

3 - Les *soft-skills* dans les cours des humanités

L'ENSAI souhaite mieux développer des «soft-skills » (les compétences transversales) de ses élèves tout au long de leur scolarité afin de former les ingénieurs et fonctionnaires de demain avec une forte intelligence émotionnelle et des bonnes relations humaines. Ainsi naît un projet de transformation pédagogique pour favoriser le développement des compétences transversales dans tous les cours des humanités. Les objectifs sont de favoriser une pédagogie innovante liant les connaissances disciplinaires aux compétences transversales, de permettre une prise de conscience chez les apprenants des compétences développées à travers ces cours et d'inciter un investissement proactif des élèves dans leur apprentissage.

Les 5 domaines des *soft-skills* à l'ENSAI sont : *le travail et la communication en équipe, la connaissance de soi et ses limites, l'innovation et la curiosité intellectuelle, la conscience civique et sociétale et la rigueur intellectuelle*.

II – Organisation des enseignements d'anglais

L'anglais est devenu, aujourd'hui, un outil de communication indispensable. Une bonne maîtrise de cette langue est non seulement nécessaire pour vos études et votre futur métier, mais aussi indispensable pour ceux qui envisagent de travailler auprès des organismes internationaux et à l'étranger.

L'Ensai a pour mission de donner à ses élèves l'opportunité d'accéder à un niveau de connaissance linguistique suffisant pour accomplir aisément les tâches techniques ou administratives qu'ils se verront confier dans leur vie professionnelle. C'est pourquoi l'anglais est obligatoire durant les deux ou trois années de la scolarité. L'organisation des cours d'anglais est spécifique à chaque année.

1 – Groupes de niveau

1ère année : Au début de l'année scolaire, à l'issu d'un test commun (test de compréhension orale et écrite), les élèves sont répartis en groupes de niveau.

2ème année : Les élèves sont répartis selon les résultats obtenus l'année précédente.

3ème année : Les élèves sont répartis selon les filières

2 – Horaires

1ère année	lundi jeudi (Anglais Renforcé)	14h00 – 15h25 et 15h35 – 17h00 8h05 - 9h30
2ème année	1er semestre : lundi **2nd semestre** (facultatif) : jeudi	9h45 – 11h10 et 11h20 – 12h45 14h00 – 15h25 et 15h35 – 17h00
3ème année	jeudi	9h45 – 11h10 et 11h20 – 12h45

ATTENTION : **Trois retards de 5 minutes** sont comptés comme une **absence**, et tout élève en retard de plus de 10 minutes peut se voir refuser l'entrée en classe. Dans ce cas, il est compté absent.

3 - Contenu et organisation des cours

1ère année (A1 - A10):
16 semaines de cours sur 2 semestres + TOEIC blancs (4 obligatoires)

Tous les élèves ingénieurs doivent passer le TOEIC au cours de leur scolarité. Un score d'au moins **785** niveau B2 sur l'échelle CECRL (Cadre Européen Commun de référence pour les Langues) est requis pour l'obtention du titre d'ingénieur. Pour les groupes les plus faibles, les cours sont organisés autour de la préparation de cet examen.

Les élèves dont le niveau le permet suivent des cours thématiques. Ces thèmes varient tous les ans (exemples des thèmes traités les années passées : *Alternative Economies*, *Cinema – From Fiction to Film, Crime, British Culture, History of Rock, Tech Trends*). Chaque élève en suit deux par semestre. La préparation au TOEIC se fait en autonomie avec, notamment, des manuels à la bibliothèque et des TOEIC blancs proposés au cours de l'année.

Les cours d'**Anglais Renforcé** sont également obligatoires pour tous les élèves faisant partie des 3 groupes dont le niveau est le plus faible. Cet enseignement supplémentaire aide les élèves à préparer le TOEIC et à améliorer leur niveau.

2ème année (B1 - B10) :
10 semaines de cours au 1er semestre + TOEIC blancs facultatifs pour les élèves concernés
Cours optionnels au 2ème semestre

Pour les élèves ingénieurs qui n'ont pas passé ou qui n'ont pas réussi le TOEIC, les cours se concentrent sur la préparation à cet examen.

Tous les élèves dont le niveau le permet (score d'au moins 785 au TOEIC) choisissent deux thèmes. Voici quelques exemples des thèmes proposés par le passé : *Debating, Travel, Current & Topical Affairs, English through Popular Music,* et *Minorities in America*.

Les élèves avec un niveau très faible suivront également 3 heures de cours d'anglais en guise de cours d'ouverture le jeudi après-midi. Ils prépareront le TOEIC pendant ces cours.

- 2ème année : cours d'ouverture « TOEIC »

Obligatoire au S1 pour les élèves AST étrangers qui n'ont pas obtenu 785 sur le test de niveau à la rentrée. Obligatoire au S2 pour tout élève ingénieur n'ayant pas obtenu un niveau B2 à l'examen final à la fin du S1. Ce cours aide à préparer le TOEIC.

- 2ème année : cours d'ouverture « conversation » (facultatif)

Pour les élèves ayant déjà validé 785 au TOEIC, ce cours permet de travailler des compétences d'expression orale à travers des discussions, débats, jeux de rôle, etc…

3ème année (C1 - C6)
10 semaines de cours + 1 TOEIC blanc facultatif pour les élèves concernés

Les cinq premières séances
Pour les élèves qui n'ont pas un score d'au moins 785 au TOEIC, la plupart des cours sont dédiés à la préparation à cet examen qui se déroulera avant le départ en stage. Les autres élèves suivent des cours conçus pour les aider à affronter le monde professionnel sur le plan international. Les thèmes suivants sont traités : *Leading Meetings, Academic and Professional Writing, Presenting Current Events, Negotiating Deals, Job Interviews…*

L'évaluation prend la forme d'une simulation d'entretien d'embauche. Cet examen oral durera environ 25 minutes et sera noté et permettra d'évaluer le niveau d'expression orale sur l'échelle CECRL. La note finale prendra en compte le CV et lettre rendus pour cette tâche. Le niveau acquis apparaîtra sur le supplément au diplôme. L'objectif de la CTI pour tous les élèves ingénieurs est d'atteindre le niveau B2.

Les cinq dernières séances

Ces séances sont consacrées au travail de rédaction/correction des rapports faits en anglais dans le cadre du « Projet anglophone » ainsi qu'à la préparation des soutenances orales. Chaque responsable de filière indiquera aux élèves, au cours du premier semestre, le projet concerné et les modalités de notation. Les élèves recevront des consignes détaillées avant de démarrer ces 4 séances d'Aide aux Projets. La 5^{e} séance concerne la soutenance qui permet d'évaluer ce projet.

III – Le TOEIC

Plusieurs TOEIC blancs (obligatoires et facultatifs) sont organisés au cours de l'année. Une correction sera proposée et les élèves peuvent aller à la bibliothèque pour consulter les originaux de l'examen, les réponses, et les audio scripts.

Le TOEIC définitif se déroulera entre janvier et mars pour les élèves de 2ème et 3ème année et en mai pour ceux de 1ère et de 2ème année. Les élèves peuvent choisir de le passer en 1ère ou 2ème année.

A la bibliothèque il existe plusieurs exemplaires d'ouvrages forts utiles et conseillés pour offrir de l'aide supplémentaire en préparation du TOEIC.

IV - Organisation des enseignements de langues optionnelles (LO)

Si l'anglais est indispensable, la connaissance d'autres langues étrangères est un atout précieux et prisé sur le marché du travail. C'est également une compétence qui permet de s'ouvrir à de nouvelles cultures.
Plusieurs langues optionnelles sont proposées dont l'allemand, le chinois, l'espagnol, l'italien, le japonais et le russe.

S'il y a suffisamment de demandes, les LO peuvent être étudiées du niveau « débutant » au niveau « avancé ». L'administration se réserve le droit d'apprécier l'opportunité d'ouvrir un cours selon le nombre d'élèves demandeurs.

1 - Constitution des groupes

Afin d'assurer l'efficacité des cours, les groupes en langue optionnelle sont constitués en fonction du niveau des élèves, toutes promotions confondues.

2 - Tests de niveau

Des tests pour les élèves inscrits en perfectionnement auront lieu avant le début des cours. Il n'y a, bien entendu, pas de test pour les élèves inscrits en débutant ni pour ceux qui ont étudié la même langue l'année précédente à l'Ensai.

3 - Horaires des cours

jeudi 14h00 – 15h25 et 15h35 – 17h00

4 – Diplômes et certifications

Pour certaines langues, les élèvent peuvent préparer des certifications telles que le CLES, le WIDAF, l'ELYTE, le Hanyu Shuiping Kaoshi ou le HSK. Ces examens peuvent remplacer un contrôle continu mais sont au frais des élèves.

5 - Français langue étrangère (FLE)

Les élèves étrangers en programme d'échange suivent environ 15 heures de cours intensifs sur une semaine avant le début des cours et sont ensuite inscrits en cours de soutien selon les besoins. Ils peuvent également suivre le « Tandem » en option à l'Ensai pour progresser à l'oral.

V - Notation et contrôle des connaissances

1 - Notes

La notation en langues étrangères tient compte du niveau de départ de l'élève et mesure sa progression générale dans le cadre d'au moins 2 contrôles continus des connaissances. L'assiduité compte également dans la note finale.

2 - Critères de notation en langues

Pour les langues (anglais et LO), les absences sont comptées par créneau d'1^{h}30. Chaque absence non-excusée après la deuxième baissera la note finale de 1 point[1]. Par exemple, un élève qui aurait eu 14/20 avec 2 lundi après-midis d'absences (donc 4 créneaux d'1^{h}30) verra sa note baisser à 12/20.

	Participation	**Contrôles continus**	**Examen oral**	**Test de niveau final[3]**	**Projet 3A**
Cours d'ouverture (CO)		100%			
Langues optionnelles (LO) CO - 2ème année anglais (S2)	40%	60%			
Anglais - 1ère année anglais	30%	50%		20%	
Anglais Renforcé[2]	40%	60%			
Anglais - 2ème année (S1)	30%	50%		20%	
Anglais - 3ème année		20%[4]	30%[5]		50%[6]
Anglais - Master EDP	30%	70%			

[1] Pour les élèves suivant les cours d'Anglais renforcé, chaque absence non-excusée **après la 1ère** baissera la note finale de 1 point.

[2] Pour ceux concernés par **l'anglais renforcé (AR)** en 1A, la note d'anglais renforcé comptera pour 2/5 de la note finale d'anglais. La note finale se calcule ainsi : **(note de 1A)(60%) + (note d'AR)(40%).**

[3] Il s'agit d'un TOEIC blanc noté pour ceux qui le préparent ou du score réel obtenu sur le TOEIC 1A si le score est de plus de 785.

[4] La moyenne entre le CV et lettre de motivation.
[5] La note de la simulation d'entretien d'embauche en anglais
[6] La moyenne entre le rapport écrit et la soutenance orale

3 - Normes de notation

A) Travaux personnels et divers

Les enseignants définissent, en accord avec la responsable du département des Humanités, les modalités de contrôle continu choisies et le type de travaux qu'ils exigent : exercices de grammaire ou de rédaction, exposés, fiches de lecture, etc. La nature et le nombre des travaux écrits et oraux exigés peuvent varier suivant les formules pédagogiques et les choix propres des enseignants.
Du travail personnel obligatoire sera exigé entre tous les cours.

B) Assiduité et Retards

L'assiduité

La présence en cours est obligatoire. Tout élève absent à un cours de langue n'est excusé que s'il est en mesure de fournir une justification. **Ce justificatif doit être communiqué à la scolarité dans un délai de 3 jours à compter du 1er jour d'absence.**

Une absence non excusée lors d'un contrôle, d'un test de niveau ou d'un examen final est sanctionnée d'un zéro, sans possibilité de rattrapage.

Les retards

Trois retards de 5 minutes sont comptés comme une **absence**, et tout élève en retard de plus de 10 minutes peut se voir refuser l'entrée en classe. Dans ce cas il est compté absent. Tout élève cumulant plusieurs retards sera convoqué par la Direction des Études.

C) Participation

La participation régulière et active des élèves en cours est prise en compte dans la note finale. Il va de soi que seule la mise en pratique de la langue pourra assurer votre aisance personnelle une fois en situation. *Practice makes perfect!*

ATTENTION : Il n'y a pas de session de rattrapage en langues pour les examens finaux.

4 - Diffusion des notes

Les notes ne sont arrêtées définitivement qu'à la fin de chaque semestre par le Département des Humanités. Le jury est souverain pour l'attribution des notes finales.

5 - Consultation des copies d'examen

Elles peuvent être consultées auprès de la Scolarité en fin de semestre.

6 - Commission des études pour les langues

Présidée par les responsables du Département des Humanités, la commission se réunit une fois par an après le premier semestre. Un délégué est nommé par groupe pour faire le point sur les cours ; les souhaits et doléances y sont exprimés à titre collectif et non personnel. Les remarques sont prises en compte lors de l'organisation des cours pour les années à venir.

7 - Cas particuliers

À titre tout à fait exceptionnel, un élève **bilingue français - anglais** pourra demander à être dispensé du cours d'anglais. Si cette dispense lui est accordée, il est exempt de présence en cours mais devra réaliser un projet personnel défini en lien avec le Département des Humanités.

Pour les élèves de troisième année qui suivent **l'Option Formation Par la Recherche** (OFPR), une dispense de cours peut être demandée et accordée selon les cas.

VI - International

1 - Scolarité à l'étranger

Todd Donahue et Emily Burmeister sont chargées des Relations Internationales. Ils peuvent aider les élèves à préparer une scolarité à l'étranger. Les élèves doivent consulter la page sur la plateforme *Moodle* intitulée « Scolarité à l'étranger » (sous la rubrique « International ») pour s'informer sur toutes les possibilités offertes.

De plus, les élèves peuvent obtenir des renseignements et informations lors de la **Soirée Internationale**, organisée en novembre chaque année.

2 - CV et lettre de motivation en anglais et en autres langues étrangères

Des **ateliers** pour rédiger un CV et des lettres de motivation en anglais sont organisés pour les 1A et les 2A à l'automne. La page « CV et lettre de motivation en anglais » sur la plateforme *Moodle* est une ressource indispensable, avec notamment des **exemples** multiples de ces documents. Étant donné qu'un CV en anglais est désormais indispensable dans le monde du travail, il faut maîtriser cet exercice pour décrocher le stage (ou l'emploi) visé.

Emily Burmeister propose éventuellement de l'aide pour corriger et mettre à jour les CV et lettres de motivation **rédigés pendant les ateliers en suivant les exemples**. Par ailleurs, il propose de l'aide pour préparer un entretien de stage ou de travail en pays anglophone.

Pour les autres langues (allemand, espagnol, italien, chinois, russe, japonais), les intervenants en langues optionnelles peuvent être sollicités.

Pour ceux qui le souhaitent, la bibliothèque de l'ENSAI possède certains ouvrages proposant des conseils classiques (consultation sur place et/ou emprunt) :

« Votre CV en anglais » « Rédigez votre CV en anglais » « Applying for a job in English »

Des exemples des CV et des lettres de motivation **en français** sont également disponibles sur une autre page sur la plateforme *Moodle*, accompagnés des documents qui proposent des conseils et des astuces.

VII - Renseignements pratiques

Voici un certain nombre de renseignements et d'adresses utiles. Les enseignants permanents restent, bien entendu, à la disposition des élèves pour toute demande d'information complémentaire.

1 - Bibliothèque de l'Ensai

En plus des livres utiles à l'apprentissage des langues et surtout à la préparation autonome des tests TOEIC et TOEFL en anglais, il y a des dictionnaires bilingues, unilingues et spécialisés (anglais économique, statistique, etc.), et des livres de grammaire.

2 - Librairies, centres culturels étrangers, bibliothèques et cinémas

A) Principales librairies à Rennes

Forum du Livre
La visitation
11 Rue de la Visitation
35000 RENNES

FNAC
Centre Commercial Colombia
Place du Colombier
35000 RENNES

Librairie Le Failler
(Littérature/Scolaire/Universitaire)
8-14 rue Saint-Georges
35000 RENNES

B) Centres culturels étrangers et relations internationales

Institut franco-américain (IFA)
7, Quai Chateaubriand
35059 RENNES Cedex

Maison Internationale de Rennes :
documentation / renseignements
7, Quai Chateaubriand
35000 RENNES

Conseil Général Ille et Vilaine
1 av Préfecture
35000 Rennes

Centre Franco-Allemand de Rennes (CEFA)
35, rue Saint-Melaine
35000 RENNES

Centre Régional Information Jeunesse (CRIJ) Bretagne – Le 4bis
(Projet d'études, de stage, ou de séjour à l'étranger ; recherche de bourse de mobilité)
Cours des Alliés
35000 RENNES

Centre de mobilité internationale de Rennes (CMI) / UEB
(Aide au départ à l'étranger, cours de langues, assistance aux étudiants étrangers – titres de séjour, événements culturels, excursions, etc.)
1 place Paul Ricoeur
35000 RENNES

C) Bibliothèques

Institut franco-américain (IFA)
7, Quai Chateaubriand
35059 RENNES Cedex

Les Champs Libres - Bibliothèque Municipale Centrale
10 Cours des Alliés
35000 RENNES

Bibliothèque Universitaire Rennes 2
Campus VILLEJEAN

D) Cinémas

Films en VO à Rennes :

Arvor Cinéma et Culture
29, rue d'Antrain
35700 RENNES

Gaumont Rennes
Esplanade Charles de Gaulle
35000 RENNES

Ciné TNB
1 rue Saint-Hélier
35000 RENNES